

Projets sur le Rhône méridional

La Camargue Gardoise, un territoire où l'homme s'engage pour les zones humides



Carole Toutain

Chargée de mission au Syndicat de la Camargue Gardoise

Sonia Bertrand

Directrice du CEN Languedoc-Roussillon

« De nombreux programmes d'actions existent en Camargue Gardoise, coordonnés par le syndicat mixte, et sont à rattacher au Plan Rhône. »

Le syndicat de la Camargue Gardoise, met en place de nombreux projets sur les zones humides de l'ouest du delta de Camargue.

Ce **patrimoine naturel exceptionnel** (50 000 ha de zones humides, 350 espèces d'oiseaux fréquentant le site) est intimement lié à l'histoire humaine et ses activités économiques traditionnelles et son patrimoine bâti.

Le syndicat mixte est gestionnaire de cet espace en partenariat avec de nombreux acteurs régionaux, français et européens. Classé au niveau national et international, ce territoire bénéficie de **plusieurs programmes de préservation, de gestion et de mise en valeur**. Le syndicat est notamment gestionnaire des espaces naturels sensibles du département et un projet de réserve naturelle multi-sites est en cours de réflexion.

Le delta fait partie intégrante du Plan Rhône Saône, de nombreuses actions de reconquête et de restauration des zones humides y sont réalisées. Bien que n'émargeant pas dans le cadre du Plan Rhône, ces actions méritent d'être valorisées car elles contribuent à la mise en œuvre de la stratégie du Plan Rhône 2.

L'Isdon de la Barthelasse : protéger les zones humides importantes ou emblématiques



Florence Ménétrier

Responsable du pôle Vaucluse, CEN PACA

Romain Brusson

Technicien environnement, Direction régionale d'Avignon de la CNR

« L'Isdon de la Barthelasse : une forêt alluviale protégée aux portes d'Avignon »

La forêt alluviale de l'Isdon de la Barthelasse, située sur la commune d'Avignon, est particulièrement emblématique parce que témoin des aménagements du Rhône réalisés depuis la fin du XIX^{ème} siècle. Dans les années 70, la création d'un canal d'amené a séparé l'Isdon de la Barthelasse de la grande île de la Barthelasse à laquelle il était rattaché. **Seul l'Isdon conserve aujourd'hui sa fonction de forêt alluviale**, avec des zones fréquemment submergées, des forêts à boisement plus mature, une lône et des plages de sable le long du vieux Rhône.

Dans les années 90, face à l'émergence de projets menaçant cet espace, l'intérêt et la rareté de ce boisement alluvial mature sont portés à connaissance sous l'impulsion d'une action citoyenne. La Compagnie Nationale du Rhône s'associe alors au projet de préservation de ces milieux qui permet de classer le site en APPB (arrêté préfectoral de biotope) en 2001. La gestion de cet espace est alors confiée au CEN PACA en 2003 : un 1^{er} **plan de gestion est rédigé, assurant la mise en œuvre d'actions et permettant une protection durable des milieux**.

L'accessibilité aux piétons sur le site est possible (sentier monotrace), bien que non encouragée par l'absence d'aménagements. **L'aspect « impénétrable » de cette forêt alluviale laissée en libre évolution rend la fréquentation du site « confidentielle ».**

L'année 2016 voit la validation d'un 3^e plan de gestion. Programmé sur 7 ans, il comprend 32 actions, portant notamment sur des **suivis de l'évolution de la zone humide** : protocole de suivi de la dynamique du boisement alluvial, suivis Rhomeo. Comme dans de nombreux sites alluviaux, la **problématique des espèces invasives** est également présente et un diagnostic complet est prévu avant toute intervention future.

En conclusion, près de 15 ans de gestion et de suivi permettent de qualifier l'Isdon de la Barthelasse comme **site « laboratoire » pour l'étude de la biodiversité et de la fonctionnalité des écosystèmes alluviaux**.

L'intégration des zones humides dans les documents de planification du territoire : un exemple sur le bassin de vie d'Avignon



Ingrid Hautefeuille

*Responsable du pôle planification et aménagement,
Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse*

Anne-Lise Maicherak

*Chargée d'études projet urbain & paysage, Agence
d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse*

« Le SCOT compose avec les enjeux du territoire et les usages. »

L'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV), association loi 1901, travaille sur presque tous les sujets de l'aménagement du territoire. Positionnée plus en amont que les acteurs de terrain, l'Agence d'Urbanisme travaille notamment à la préservation des éléments de la trame verte et bleue pris en compte dans les documents d'urbanismes.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Bassin de vie d'Avignon regroupant 29 communes a pour vocation de définir un projet à horizon 2030 visant à articuler toutes les politiques publiques dans le domaine de l'aménagement du territoire, de l'environnement, sur les deux rives du Rhône.

Le Rhône est la colonne vertébrale du Bassin de vie d'Avignon et cumule plusieurs enjeux : biodiversité, patrimoine reconnu, économie, transport, énergie mais aussi vecteur de risques. **Le SCOT compose avec les enjeux du territoire et les usages.** *In fine*, il permet **d'arbitrer et de hiérarchiser les projets d'aménagement, en fonction notamment des enjeux de biodiversité et de continuités écologiques identifiés (trame verte et bleue).** Il permet aussi de réaliser des zooms parcellaires sur les zones à préserver. Le SCOT n'est pas un outil de gestion, il permet aux acteurs de terrain de s'appuyer sur ses préconisations pour la protection de zones ciblées.

Un cas concret sur Avignon est la réalisation d'un diagnostic par l'AURAV en vue de l'élaboration d'un schéma de valorisation de l'île de la Barthelasse qui devra concilier les usages divers (agricoles), les enjeux de biodiversité et proposer une approche intégrée ce cet espace.